



- Les mercredis, les deux accueils sont ouverts individuellement
- Les petites vacances scolaires (hiver / printemps / automne / fin d'année) seul l'accueil de Bécon les Granits est ouvert avec une navette mise en place pour permettre aux enfants de St Augustin des Bois d'être accueillis sur ce site.
- Lors des grandes vacances d'été, seul l'accueil de loisirs de St Augustin est ouvert avec une navette mise en place pour permettre aux enfants de Bécon les Granits d'être accueillis sur ce site.

Formule d'inscription :

- · Formule journée : de 9h à 17h avec le repas (cocher les 3 formules)
- · Formule matin : de 9h à 13h30 avec le repas (cocher "matin" + "repas")
- · Formule matin : de 9h à 12h sans le repas (cocher "matin" seulement)
- · Formule après-midi : de 12h à 17h avec le repas (cocher "repas" + "après-midi")
- · Formule après-midi : de 13h30 à 17h sans le repas (cocher "après-midi" seulement)

Inscription en ligne :



ME CONNECTER OU CREER MON COMPTE

https://portailfamilles.valleesduhautanjou.fr/#!auth

L'ensemble de vos réservations sont visible en cliquant sur







Equipe



Evan LHUISSIER



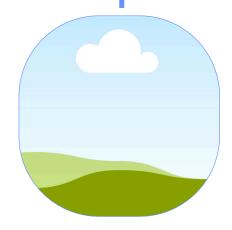
Aurélie LE BOUAR



Romane RICAUD



Romain



Kévin



Patricia



Emilie



Gwladys



Quentin

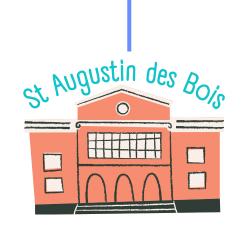


Caroline



Journée Type -

Mercredi et Vacances



07H15 à 9H00 : Péricentre matin

09H00 à 9H30 : Temps de jeux libres

09H3O à 10H0O : Rassemblement explication de la journée

10H00 à 11H30 : Activités

11H30 à 12H00 : Rangement et installation cantine

(trajet pour bec + passage aux toilettes, lavage des mains ...)

12HOO à 13H3O : Temps de repas

13H3O à 15H3O : Sièste (3/4ans)

13H3O à 14H0O : Temps calme

14H00 à 14H30 : Activité calme

14H30 à 15H00 : Jeux libres (dehors si possible)

15H00 à 16H00 : Activité

16H00 à 16H45 : Gouter

17H00 à 18H45 : Péricentre soir

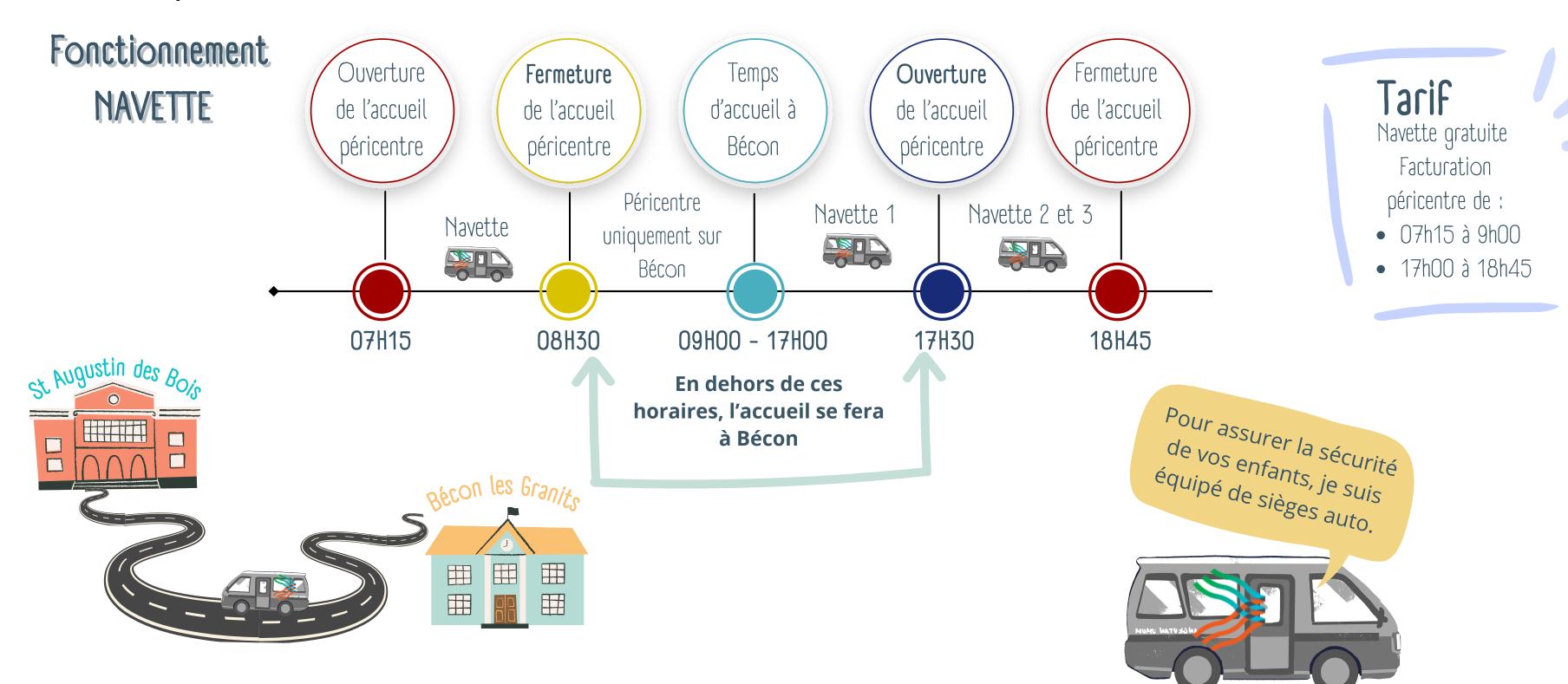




Petites Vacances -



Lors des petites vacances, tous les enfants sont accueillis sur l'accueil de loisirs de Bécon les Granits



__ Informations pratiques

Gérer vos inscriptions/annulations aux activités

Les inscriptions et les désinscriptions sont à réaliser au minimum 7 jours calendaires à l'avance.

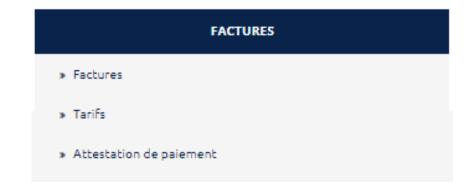
Les enfants non-inscrits ne seront pas acceptés à l'accueil de loisirs s'il est complet.

Une majoration de 2€ sera appliquée pour toute inscription ou désinscription hors délais et absence « non excusée ».

Garde alternée

Pensez à nous communiquer chaque année votre calendrier (à la mairie <u>ET</u> à l'accueil de loisirs)

Onglet "factures":



Les tarifs sont fixés en fonction de votre QF Pensez à fournir votre justificatif

— Le règlement intérieur est disponible sur le portail famille dans l'onglet "INFOS"